

<https://www.unsa-fp.org/?Attractivite-et-organisation-de-la-medecine-de-prevention-la-reflexion-se>



Attractivité et organisation de la médecine de prévention, la réflexion se poursuit....

- Conditions de travail -



Date de mise en ligne : mardi 13 septembre 2016

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

La difficulté démographique majeure à laquelle est confrontée la spécialité de médecine du travail se traduit, dans la fonction publique comme dans le secteur privé par la difficulté à recruter et conserver les médecins du travail ou de prévention.

Dans le cadre d'un nouveau cycle de concertation sur la santé et sécurité au travail, la DGAFP a proposé plusieurs mesures pour remédier à cette situation

Au-delà des questions clés de rémunération ou de conditions de travail pour ces médecins, cette pénurie repose nécessairement la question du rôle et des missions des médecins de prévention au regard des effectifs et celle de la complémentarité de leur action avec celle des autres acteurs de la santé au travail.

Pour l'UNSA, la mise en oeuvre de la pluridisciplinarité des équipes des services de santé au travail devient une urgence, en application de la loi de 2011 : infirmiers spécialisés en santé au travail, ergonomes, psychologues du travail, assistants sociaux du personnel sont autant d'acteurs nécessaires pour contribuer à la santé au travail des agents. Le médecin du travail ou de prévention doit pouvoir cibler ses actions sur la surveillance des postes de travail, les effets de l'organisation du travail sur la santé des agents et apporter son expertise en CHSCT.

Le 6 septembre L'UNSA s'est opposé à une proposition de mesure qui consistait à baisser la fréquence des surveillances médicales particulières.